



Handicap & emploi : l'ARIMOC recrute une quinzaine de nouveaux talents et renforce son engagement local

Pau, le 24 mars 2025 - Implantée au cœur des Pyrénées-Atlantiques, l'ARIMOC – membre de la Fédération Paralyse Cérébrale France – poursuit son développement et renforce son engagement en faveur de l'inclusion et de l'innovation sociale. L'association continue de se transformer pour accompagner au mieux les personnes en situation de handicap tout en créant de l'emploi et en renforçant son ancrage local. L'association, via quatre nouveaux projets d'envergure, recrute une quinzaine de professionnels du médico-social.

« À l'ARIMOC, l'inclusion ne se limite pas à l'accompagnement, elle commence dès le recrutement. Pour certains postes, nous avons mis en place une procédure innovante en binôme avec Jérémy, usager expert. Son regard unique nous aide à évaluer non seulement les compétences des candidats, mais aussi leur capacité à interagir avec les personnes accompagnées et à s'adapter à leurs besoins spécifiques. Ce processus enrichit notre recrutement et nous permet de constituer des équipes encore plus engagées et adaptées aux réalités du terrain » explique Vanessa LECLERE, responsable des ressources humaines de l'ARIMOC.

Au programme : un nouveau SAMSAH pour un accompagnement à domicile pluridisciplinaire, une équipe mobile spécialisée en communication alternative améliorée, un programme de sport adapté pour les enfants en situation de polyhandicap et un dispositif de répit sur-mesure pour les aidants. Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique de coopération avec les acteurs locaux et renforcent l'impact de l'ARIMOC sur son territoire :

Un nouveau SAMSAH : un accompagnement pluridisciplinaire à domicile et des emplois à la clé

L'ARIMOC ouvre vingt nouvelles places de Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) avec l'objectif d'accompagner jusqu'à 60 bénéficiaires sur tout le département. Ce dispositif, qui mobilise une équipe pluridisciplinaire (médecin, psychologue, éducateur spécialisé, assistant social, infirmier, etc.), garantit une prise en charge complète : coordination des soins, soutien administratif, adaptation des logements et accompagnement socio-éducatif.



Emploi : 5,55 ETP (Equivalent Temps Plein) sont créés pour ce projet.

Budget : 433 115 € / an financé à 60% par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et 40% par le CD 64.

Communiquer autrement : une équipe ressource spécialisée en Communication Alternative Améliorée (CAA)

L'ARIMOC et ses partenaires, pour soutenir les personnes ayant des troubles de la communication, déploient une équipe mobile dédiée à la Communication Alternative et Améliorée (CAA) et à l'auto-détermination.



Ce service soutient les personnes en situation de handicap, leurs familles, les professionnels de santé ainsi que les acteurs locaux (institutions, associations sportives ou culturelles, ... pour accompagner l'auto-détermination et l'expression de chacun.

Emploi : 1,5 ETP dédiés à ce projet.

Budget : 162 990 € / an sur 3 ans financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Enf(h)andisport : des activités sportives pour mieux grandir

L'ARIMOC lance, en partenariat avec le Nid Béarnais, le programme Enf(h)andisport. Celui-ci vise à intégrer trente minutes d'activité physique quotidienne pour cinquante enfants en situation de polyhandicap. Cette initiative favorise le bien-être des enfants et renforce les liens entre les équipes médicales, éducatives et les familles.



Emploi : 0,8 ETP dédiés à ce programme avec des éducateurs sportifs et un encadrement médical.

Budget : 55 054 € / an financé à 50% par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Un répit essentiel pour les aidants familiaux

Parce que les proches-aidants jouent un rôle clé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, l'Association pour la Guidance Parentale et Infantile (AGPI) en partenariat avec le Centre de Recherches et d'Actions Psycho Sociales (CRAPS), la Communauté 360° et l'ARIMOC propose des solutions de répit sur-mesure. Ce programme permet aux familles de bénéficier de prestations adaptées, souples et accessibles (de 3h à 72h), sans notification administrative complexe.

Emploi : 0,5 ETP dédié à la coordination et une enveloppe pour financer des prestations externes.

Budget : 90 000 € / an financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge réduit pour les familles.

Un cadre de travail unique au sein de l'ARIMOC

L'ARIMOC – membre de la Fédération Paralysie Cérébrale France – repose sur une équipe pluridisciplinaire engagée où la personnalisation des projets et l'autonomie des personnes accompagnées sont au cœur des pratiques. La proximité entre les professionnels, les familles et les personnes en situation de handicap favorise une dynamique collaborative et bienveillante où chacun peut trouver sa place et contribuer à une inclusion réussie.

**« Bien vivre et s'enrichir ensemble de nos différences » :
plus qu'une devise, une réalité au quotidien.**

A propos de l'ARIMOC

L'ARIMOC (Action Réseau Innovation pour les personnes en difficultés Motrices, Cérébrales et Cognitives) est un acteur majeur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les Pyrénées-Atlantiques. Depuis plus de 50 ans, elle développe des solutions adaptées pour favoriser l'autonomie, l'inclusion et la qualité de vie des personnes accompagnées, de l'enfance à l'âge adulte. L'ARIMOC gère plusieurs établissements et services médico-sociaux, couvrant un large éventail de besoins : accompagnement médico-social, soins, communication alternative et améliorée, activités sportives adaptées et développement de solutions d'habitat inclusif... Forte d'une approche fondée sur la coopération et l'innovation, elle œuvre aux côtés des personnes en situation de handicap, des familles, des professionnels et des partenaires du territoire pour co-construire une société plus inclusive. Membre de la Fédération Paralysie Cérébrale France, l'ARIMOC partage son engagement en faveur des droits et du bien-être des personnes en situation de handicap. Cette appartenance lui permet de contribuer activement aux réflexions et aux actions menées à l'échelle nationale pour améliorer l'accompagnement et la reconnaissance des personnes en situation de handicap moteur et cérébral. Plus d'informations : www.arimoc.fr

A propos de la Fédération Paralysie Cérébrale France

La Fédération Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec une paralysie cérébrale ou avec un handicap à prédominance motrice. La Fédération Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, ...), situés tant en métropole

que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français. Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP). Le réseau fédéral accompagne, chaque jour, près de 11 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 250 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale. Membre du comité exécutif de Collectif handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), la Fédération Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche, participation des personnes... C'est dans ce cadre que celle-ci a développé une Académie des experts d'usages.
www.paralysiecerebralefrance.fr

Contacts presse :

Aelya Noiret – Agence Etycom – 06 52 03 13 47 – a.noiret@etycom.fr

Julia LeFormal – Arimoc – 07 85 80 87 78 - julia.le-formal@arimoc.fr